

La mairie en lutte pour conserver une classe menacée

« Ce n'est pas gagné, mais ce n'est pas perdu ! » Voilà comment Daniel Therville, maire, annonce la situation pour l'école élémentaire, qui voit une de ses classes menacées de fermeture, en raison d'une baisse d'effectifs. Un commentaire fait lors du conseil municipal de vendredi. Actuellement, 77 enfants sont inscrits à l'école. À la rentrée prochaine, 71 inscriptions sont confirmées, mais plusieurs familles ont envisagé de s'installer à Vitry. Une rencontre avec l'inspecteur d'académie a eu lieu. Un courrier au Dasen (directeur académique des services de l'Éducation nationale), Fabien Ben, a été envoyé. Et Daniel Therville de continuer : « D'autant qu'en 2019, nous aurons douze enfants, actuellement âgés de 2 ans, qui feront leur rentrée. La situation est aussi difficile pour l'enseignant sur la sellette. » Une décision sur « une potentielle évolution de la situation », selon les termes du courrier de l'Éducation nationale, est attendue en juin.

Maryvonne Bidault (CLP)

NOTE La municipalité a apporté son soutien à la lettre de Jean-Marc Nesme pour regretter la fermeture de la section menuiserie au lycée Astier.



■ Actuellement, 77 enfants sont inscrits à l'école. À la rentrée prochaine, 71 inscriptions sont confirmées, mais plusieurs familles ont envisagé de s'installer à Vitry. Photo Maryvonne BIDAULT

AU FIL DU CONSEIL

■ 300 000 € pour aménager le bourg

L'aménagement du bourg est acté et les travaux s'élèvent à 300 000 € hors taxes. Les subventions, à hauteur de 40% du montant, laissent 180 000 € à charge de la commune.

■ Des nouveaux équipements

Des équipements proches du citystade seront installés pour les plus petits. Un

panneau informatif sera installé au bourg, à disposition des associations pour l'annonce des manifestations ou d'informations de la mairie. Le nouveau chauffage de l'église est opérationnel. Deux aérothermes au gaz ont été installés.

■ Le "délaissé" acté

Le "délaissé" le long de la voie verte est acté permettant l'accessibilité à un

stationnement pour trois propriétés. Il exigeait le déclassement de la voirie départementale.

■ Vitryne de Mars

Une première pour la commune, Vitryne de Mars. Plusieurs manifestations gratuites sont ouvertes à tous : exposition, concert, culture, théâtre, troc de livres animeront la commune. Programme complet sur www.vitry-en-charollais.fr

5 500 € aux associations

Le conseil a donné 5 500 € de subventions aux associations, soit une hausse de 2 % par rapport à 2017.

SUBVENTIONS 2017

► Associations de la commune : Amicale des anciens d'Eternit, 54 €; Amicale de Vitry, 169 €; Le Sou des écoles, 212 €; Le Club des aînés, 628 €; Espace forme de Vitry, 174 €; Football club de Vitry, 1 557 €; Gym plaisir Vitry, 182 €; Tennis club de Vitry, 493 €; Volley loisir, 127 €; Escalade Vitry, 174 €; Clin d'œil de Vitry, 100 € (nouvelle association).

► Associations extérieures : ADMR, 592 €; SIAD, 140 €; maison Saint-Vincent-de-Paul, 51 €; Papillons blancs, 157 €; Les Bouts d'Choux, 50 €; Cada, 51 €; Le Père Bouchon, 100 €; Amicale des donateurs de sang, 50 €; Arpagh de Charolles, 50 €; Cifa de Mercurey, 60 € (accueil de deux élèves); Maison familiale de La Clayette, 60 € (deux élèves); école agricole privée Gauthier-Ressins (un élève), 30 €.